

L'OGBL organise 7 conférences pour les frontaliers français en 2017

Fiscalité: les conséquences de la réforme fiscale de 2016 pour les résidents français travaillant au Luxembourg

L'OGBL a prévu d'organiser 7 réunions d'information sur la fiscalité luxembourgeoise afin de permettre aux frontaliers français de mieux appréhender les changements au niveau du traitement fiscal pour les non-résidents mariés principalement concernant le taux d'imposition et de pouvoir le cas échéant optimiser leur situation fiscale.

Ville	Date et heure	Lieu
MONT-SAINT-MARTIN	23 octobre 2017 à 18h30	Salle Victor Hugo, Avenue du Bois F-54350 Mont-Saint-Martin
CRUSNES	24 octobre 2017 à 18h30	Salle Léon Eckel, place Salle des cités Serge Bertelle F-54680 Crusnes
AMNÉVILLE	9 novembre 2017 à 19h30	Salle Maurice Chevalier, 2 rue de Mondelange F-57360 Amnéville
KANFEN	14 novembre 2017 à 19h15	Espace socioculturel, rue d'Hettange F-57330 Kanfen
THONVILLE	16 novembre 2017 à 19h00	Salle Multifonctionnelle du Val-Marie, 4 Impasse des Écoliers F-57100 Thionville
BOUSSE	24 novembre 2017 à 20h00	Café Sans Souci, 8 place de la République F-57310 Bousse
YUTZ	29 novembre 2017 à 19h00	Salle Bestien, 2 A Rue de la République F-57970 Yutz

Les conférences débuteront par un bref rappel des dispositions générales d'imposition en vigueur au Luxembourg depuis la réforme fiscale de 2016. L'animateur s'intéressera ensuite à la réforme fiscale 2016 et des principaux changements concernant les non-résidents, le courrier d'information de l'ACD, la détermination du taux global sur la fiche d'impôt et les différentes options et modalités offertes par le choix du type d'imposition choisi (imposition individuelle/ imposition individuelle avec réallocation des revenus / l'imposition collective, etc.).

L'intervenant passera ensuite en revue les principaux changements concernant les possibilités de déduction fiscale. Il expliquera et illustrera chaque point à l'aide d'exemples ou d'extraits de la fiche de déclaration d'impôts.

Une série d'exemples concrets illustreront aussi bien les économies d'impôts potentielles que peuvent réaliser différents types de foyers fiscaux ainsi que les possibilités d'optimisation fiscale qui sont à leur disposition.

Les participants auront la possibilité de poser leurs questions au terme de la présentation.